

Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie aux habitations Laurier



Dès le 8 décembre, près de 110 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Laurier, situées au 465, rue Gilford. Ces travaux initialement prévus à la mi-novembre commencent avec un peu de retard et s'étaleront sur 11 semaines environ. Il y aura une pause pour la période des fêtes. Les travaux devraient donc se terminer vers le début de mars 2015. Ils visent, notamment, à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de votre immeuble.

Les travaux consistent, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore et un nouvel avertisseur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.









LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **12 novembre** dernier. **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Doris Modérie**, technicien en mécanique du bâtiment, et **Yvan Cloutier**, de la firme Guard-X, étaient sur place pour informer les **18 locataires** présents sur les travaux à venir.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la porte d'entrée du logement.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera pas de piles.</p>	<p>Modernisation du système d'alarme-incendie et sécurité accrue</p>
 <p>Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	<p>La lampe stroboscopique et le nouvel avertisseur sonore permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p> <p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie, qui permet de déterminer précisément le foyer de l'incendie. Ce panneau est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM, qui préviendra les pompiers si l'alarme se déclenche.</p>	<p>Avertisseur adapté pour tous et sécurité accrue</p> <p>Rapidité d'intervention et sécurité accrue</p>
 <p>L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé.</p>	<p>Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher. Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive, comme lorsqu'une rôtie brûle.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

Merci!

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- **Avant la période des fêtes**, les travaux **seront exécutés dans les aires communes** – cages d’escalier, corridors, salle communautaire.
- **À partir de janvier 2015**, ils se **poursuivront dans les logements**, étage par étage.
- Les **étages du haut seront les premiers** à recevoir la visite des ouvriers.
- Lorsque l’ensemble des travaux sera terminé, **une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements**.

L’installation du système d’alarme-incendie nécessitera deux (2) visites dans chaque logement :

	TRAVAUX	DURÉE	QUAND
1^{re} visite	Installation des nouveaux équipements dans votre logement. Il est possible que de petits trous soient faits dans les murs de votre logement pour y passer un nouveau conduit. Si c’est le cas, une moulure sera installée pour cacher les fils.	Environ 4 heures	À partir de janvier 2015
2^e visite	Transition entre les anciens et les nouveaux équipements et désinstallation des anciens équipements. Vérification du fonctionnement du système dans chaque logement.	Environ 20 minutes	À la fin des travaux, dans tous les logements

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D’AGIR

Nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux, d’autant plus que **votre présence sera requise** afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. Assurez-vous d’être **présent au moment fixé par l’entrepreneur**. Si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin, un ami ou un membre de la famille** pour être présent à votre place.

La marche à suivre est la suivante :

1. Lorsqu’il sera temps d’effectuer les travaux dans votre logement, l’entrepreneur vous préviendra, **au moins 48 heures à l’avance**, en plaçant **un AVIS sur la porte** de votre logement.
2. **Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé et que vous n’avez pas trouvé quelqu’un** pour vous remplacer, nous vous demandons d’en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**. **Vous pouvez également communiquer avec Caroline Stewart, votre agente de liaison, en composant le 514 872-9235.**

L’ENTREPRENEUR

Guard-X est l’entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Laurier. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. **Cependant, les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu’à partir de 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l’exige.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LAURIER

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Technicien en mécanique du bâtiment :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets mécaniques :
Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Luis Cardenas
- ◆ Agente de location :
Manon Bouchard
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous: le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.